



Numéro de l'acte	2020-168-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020

QUESTION N°2020-168

FINANCES : Budget principal - Décision modificative n° 2 - Année 2020

RAPPORTEUR : Monsieur Joël DUQUENOY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU les instructions budgétaires et comptables de la M14,
 VU le Budget Primitif 2020 de la Ville adopté le 29 juillet 2020,
 VU la Décision Modificative n°1 du 15 octobre 2020,
 La décision modificative de l'exercice 2020 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif, en procédant notamment à des transferts de crédits entre chapitres, afin de pouvoir régulariser des opérations comptables. Ces corrections apportées aux inscriptions budgétaires portent sur le budget principal « Ville d'Arques ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
 Et à l'unanimité, décide :

- de procéder aux virements de crédits suivants sur le Budget principal :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant	Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant
65	6558-811	Autres contributions obligatoires	- 98 000,00 €				-
62	62876-811	Eau et assainissement	+ 98 000,00 €				-
65	6574-520	Subventions fonct. Asso. personnes privées	- 11 000,00 €				
67	6745-520	Subventions exceptionnelles aux personnes de droit privé	+ 11 000,00 €				
TOTAUX			0,00 €				

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant	Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant
21	2152-814	Installation de voirie	- 500,00 €				
16	1641-01	Emprunt en euros	+ 500,00 €				
21	2152-814	Installation de voirie	- 31 000,00 €				
20	2031-020	Frais d'études	+ 31 000,00 €				
TOTAUX			0,00 €				

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 16 décembre 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020**

Affiché le 17 décembre 2020

L'An Deux Mille Vingt le Seize Décembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 10 décembre 2020 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **25 présents**
- **1 absent non excusé**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **3 absents excusés avec pouvoir**

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Catherine LAMOOT ayant donné pouvoir à Hélène FAYEULLE

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.